



Journée Maîtrise d'oeuvre & Assainissement des petites collectivités

De l'émergence d'un projet
d'assainissement à la réception des
travaux : rôles des différents acteurs

Analyse économique

Sophie Nicolai

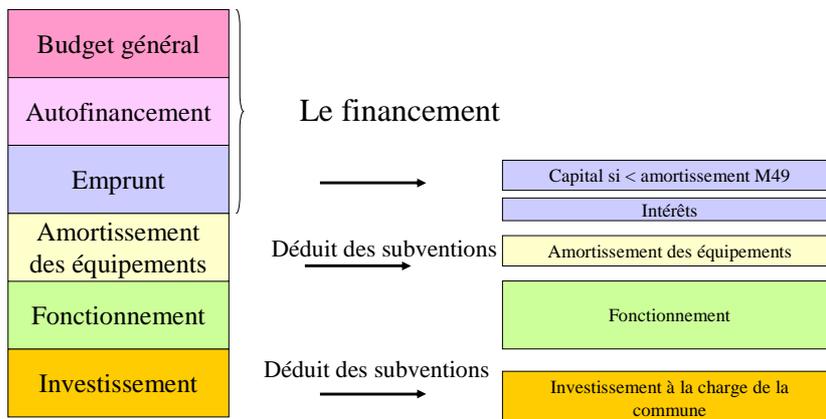
Novembre 2008



Journée
Maîtrise d'oeuvre
& Assainissement
des petites collectivités

Novembre 2008

Les facteurs pouvant augmenter le prix de l'eau



Les facteurs pouvant diminuer le prix de l'eau

Extinction de prêts en cours
(prêts pour l'adduction en eau potable, ...)

→ Impact direct sur le prix de l'eau

Recettes
(taxes de raccordement à l'égout, prime de bon fonctionnement, contribution au pluvial...)

→ Impact sur le montant à investir

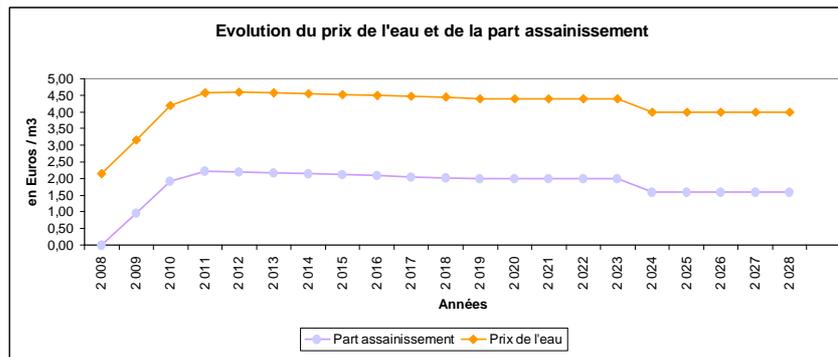
Construction d'un outil d'aide à la décision

Trois étapes :

- 1 - quelques données à saisir
 - relatives au coût du projet
 - durée d'amortissement
 - répartition génie civil / équipement
 - hypothèses de financement
- 2 - résultats sur le prix de l'eau et la part assainissement
- 3 - analyse du coût excessif

=> Outil excel

Les résultats : évolution du prix de l'eau et de la part assainissement



Une analyse pour identifier si le coût semble excessif

- Article 3 de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines
« Lorsque l'installation d'un système de collecte ne se justifie pas, soit parce qu'il n'a pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût serait excessif, des systèmes individuels ou d'autres systèmes appropriés assurant un niveau identique de protection de l'environnement sont utilisés. »

- Comment déterminer si un coût est excessif ?

Rapprochement avec les travaux de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) sur la notion de coûts disproportionnés => méthodologie validée par la commission SDAGE et avec les acteurs industriels et agricoles du bassin.

Deux indicateurs intéressants

Le prix de l'eau	3,0 €/m ³
Le poids de la facture d'eau dans le revenu fiscal des ménages	1,82 %

Méthodologie proposée

- Comparaison pour les deux indicateurs
 - avant/après le projet
 - avec la moyenne du bassin élémentaire
 - avec la moyenne du bassin Rhin-Meuse
 - avec la moyenne des communes de taille identique (classe de taille)
 - avec la moyenne des communes de taille identique équipées d'un système de traitement
- Pondération en fonction des dépassements

Méthodologie proposée

Analyse en fonction du nombre de points par rapport à la somme moyenne

- Si nombre de points < moyenne => le coût semble acceptable
- Si nombre de points > moyenne => il peut-être opportun de revoir certaines hypothèses, notamment celles sur le financement (durée d'emprunt, part du budget général, etc.)



Conclusion

- **Méthodologie non finalisée** : en phase de validation dans le cadre du groupe de travail doctrine assainissement des petites collectivités.
- **Outil d'aide à la décision** qui ne substitue en aucun cas à une étude approfondie.

